

Communiqué de presse

Paris, le 16 mai 2024

Lancement de l'appel à projets « Vers un hôpital Alzheimer *Friendly* »

Fédération hospitalière de France – FEHAP – Fondation Médéric Alzheimer

La crise de l'hôpital, présente dans toutes les têtes, ne doit pas faire oublier les initiatives menées par les équipes sur le terrain. Parce qu'un séjour à l'hôpital peut aggraver la perte d'autonomie et majorer les troubles d'une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer, des initiatives se développent pour rendre l'hôpital « Alzheimer *Friendly* », avec des actions améliorant l'accueil et la prise en soin des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

Pour donner aux équipes les moyens d'aller plus loin dans cette démarche, la Fondation Médéric Alzheimer, en partenariat avec la Fédération hospitalière de France (FHF) et la FEHAP, renouvelle l'appel à projets « Vers un hôpital Alzheimer *Friendly* », avec une dotation de 50 000 euros.

Les candidats auront jusqu'au 15 août 2024 pour envoyer un dossier de candidature. Toutes les informations seront en ligne sur les sites de la [FHF](#), de la [FEHAP](#) et de la [Fondation Médéric Alzheimer](#). Les lauréats seront annoncés lors de la Semaine Bleue, soit la première semaine d'octobre 2024.

Les projets présentés doivent avoir pour objectif principal d'améliorer l'accueil et la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

Cet appel à projets est ouvert à toute structure sanitaire accueillant des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer :

- Services d'urgences et hospitalisation (cardiologie, neurologie, orthopédie...)
- Hôpitaux de jour dans les établissements de court séjour (Médecine, Chirurgie, Obstétrique)
- Services administratifs
- Services de soins de suite et de réadaptation
- Établissements de santé mentale
- Services de consultations externes

Un mot d'ordre : inventivité

Tout ce qui améliore l'accueil et la qualité de vie à l'hôpital des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer peut être financé dans le cadre de cet appel à projet.

La dotation peut servir :

- À la mise en place d'une action, mais aussi à son développement, son évaluation ou son essaimage.
- À financer, par exemple, des actions de formations, du temps-homme, de l'achat de matériel, des outils de communication, des actions d'évaluation, des événements, de l'aménagement d'espace...

Voici quelques exemples de projets soutenus :

- Le service des urgences et l'équipe mobile de gériatrie du CHU de Valenciennes (59) se sont associés pour repenser le parcours de la personne âgée vivant avec des troubles cognitifs et pour proposer une formation aux spécificités de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté pour l'ensemble des équipes des services hospitaliers, afin de cultiver une approche gériatrique globale et d'harmoniser les pratiques.
- Le service d'imagerie du GHT de Moselle-Est (57) propose un accompagnement personnalisé du patient Alzheimer grâce à l'utilisation d'approches sensorielle et l'utilisation de la réalité virtuelle.
- La chambre hospiSenior du GCS HUGO, pour un prototype de chambre adaptée au vieillissement, afin d'améliorer la qualité des soins gériatriques par la modernisation des chambres d'hôpital.
- Un système de « *fast track* » : le service des urgences de l'hôpital Ambroise Paré (Boulogne) a mis en place un algorithme décisionnel qui permet l'admission le plus précocement possible dans l'unité d'hospitalisation de courte durée des personnes âgées en provenance des urgences, afin de limiter le temps d'attente.
- Afin d'améliorer l'accompagnement et la prise en soins des patients, le Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine (76) a mis en œuvre un projet global au sein de ses services d'urgences, d'imagerie, et de médecine-chirurgie ambulatoire. Les actions sont organisées selon plusieurs axes : des formations, l'aménagement des locaux et la mise en place d'approches non médicamenteuses.

À propos de la FHF

« Maison commune des hospitaliers publics », la Fédération hospitalière de France (FHF) est une association loi de 1901 qui réunit des hôpitaux de toute taille – hôpitaux de proximité, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des EHPAD publics et des établissements médico-sociaux assurant la prise en charge de personnes en situation de handicap. Ses 4800 adhérents, regroupés en 20 composantes régionales, emploient plus d'un million de professionnels.

Elle publie en janvier 2023 son projet de loi idéal [« pour une société de la longévité »](#).

La Fédération hospitalière de France est à retrouver sur son nouveau [site internet](#) et sur les réseaux sociaux.

À propos de la FEHAP

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 500 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 351 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse, alliant gestion privée et service public, place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées.

www.fehap.fr



À propos de la Fondation Médéric Alzheimer

Depuis 25 ans, la Fondation Médéric Alzheimer, en s'appuyant sur la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, fait progresser l'état des connaissances de la maladie d'Alzheimer, sur son environnement et sur la vie avec la maladie via notamment son Observatoire. Notre vision : bâtir une société inclusive, développer la prévention, améliorer l'accompagnement. La Fondation met en œuvre une approche pluridisciplinaire et décloisonnée : biomédicale, médico-sociale, juridique, économique afin d'avoir une vue d'ensemble de la maladie d'Alzheimer et agir de manière proactive. Elle apporte son soutien aux jeunes chercheurs et aux équipes de professionnels.
<https://www.fondation-mederic-alzheimer.org>

CONTACTS PRESSE

FMA : Christine Tabuenca : fondation@med-alz.org

FHF : Havas : communicationfhf@havas.com

FEHAP : Maryse de Wever : maryse.deweever@fehapa.fr